

45 DEGRES

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 Euros
Siège Social : 80 rue Truffaut, 75017 PARIS

829 309 152 R.C.S. Paris

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin 2025 à 10 heures,

LA SOUSSIGNEE :

- Madame Gaëlle DELVALLET Présidente et Associée unique de la société 45 DEGRES, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, divisé en 10 000 actions de 1 € de nominal.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Transfert du siège social de la société ;
- Mise à jour de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale décide de transférer le siège social antérieurement fixé à : 21 rue des Apennins, 75017 PARIS

Pour l'établir à l'adresse suivante :

80 rue Truffaut, 75017 PARIS

A compter du 30 juin 2025.

De fermer l'ancien établissement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale décide la mise en harmonie des statuts suite à la décision précédente.

Le nouvel article 4 des statuts sera ainsi libellé :

« Le siège social est fixé à : 80 rue Truffaut, 75017 PARIS.

Il peut être transféré en tout autre endroit du territoire français, par simple décision du Président, ratifiée par l'associé unique.

Le président peut librement créer des succursales partout en France et à l'étranger s'il le juge utile. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir l'ensemble des formalités de publicité et de dépôt inhérentes aux résolutions adoptées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président, tant en son nom propre qu'en qualité de mandataire de l'Associé unique.

Présidente
Mme Gaëlle DELVALLET